

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 18 avril 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MILLOT) - Mme DILLENSEGER (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. JULIEN) - Mme BERNARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme GAUTHIE (pouvoir M. BROCHERIEUX)

Membres absents : Mme KOENDERS - M. ALLAERT

OBJET

DE LA DELIBERATION

Conseil Municipal - Séance du 31 janvier 2011 - Procès-verbal - Approbation

Monsieur le Maire expose :

Mesdames, Messieurs,

L'article 28 du règlement intérieur du Conseil Municipal stipule que « chaque procès-verbal de séance est mis aux voix pour adoption à la séance qui suit son établissement ».

En application de ces dispositions, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir adopter le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 31 janvier 2011, annexé au rapport.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



MAIRIE DE DIJON
PALAIS DES ETATS DE BOURGOGNE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 janvier 2011

Le Conseil Municipal, convoqué le lundi 24 janvier 2011, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur François Rebsamen, Maire, le lundi 31 janvier 2011, à 18 h 30, à l'Hôtel de Ville, salle de Flore.

Le secrétariat était assuré par Monsieur Benoît BORDAT.

A l'ouverture de la séance, étaient présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE - M. OUAZANA

Membres excusés : M. MARCHAND (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - M. EL HASSOUNI (pouvoir Mme POPARD) - M. BROCHERIEUX (pouvoir M. DUGOURD) - M. HELIE (pouvoir M. AYACHE)

Les points inscrits à l'ordre du jour ont donné lieu à un débat contradictoire.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

1 - Conseil Municipal - Séance du 20 décembre 2010 - Procès-verbal - Approbation

➤ adopté le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2010, annexé au rapport.

2 - Plan Climat Energie Territorial - Stratégie de la Ville - Labellisation Cap Cit'ergie

➤ décidé la stratégie du Plan Climat Énergie Territorial de la Ville établie en relation avec la démarche Cit'ergie, dans les conditions proposées, et pris l'engagement de valider un programme d'actions en 2011 permettant de dépasser les 50% du potentiel d'actions défini dans le cadre de Cit'ergie et ainsi de faire la demande de labellisation Cit'ergie auprès de la Commission Nationale du Label d'ici 2014.

3 - Dijon, Ville d'art et d'histoire - Plan d'action 2011 - Demande de subvention

➤ approuvé, à la majorité (9 abstentions), le plan d'action 2011 proposé dans le cadre de la démarche « Dijon ville d'art et d'histoire » et sollicité la subvention susceptible d'être accordée par l'Etat pour la mise en oeuvre de ce plan dans le cadre de la convention signée le 30 novembre 2009.

4 - Rue Nicole-Reine Lepaute - Extension de la cour de la crèche Montchapet Jouvence - Acquisition d'une parcelle de terrain

➤ décidé l'acquisition par la Ville sur les copropriétaires du 7, rue Petitot, représentés par la SCCV du Louvre, d'une parcelle de terrain située rue Nicole-Reine Lepaute, cadastrée section HK n° 550p, d'une superficie d'environ 130 m², moyennant 1 € symbolique.

5 - Ecoquartier Heudelet 26 - Rétrocession des espaces publics à la Ville - Convention à passer avec la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise

➤ donné son accord à la rétrocession, au profit de la Ville, des espaces publics aménagés dans le cadre de l'écoquartier Heudelet 26, dans les conditions proposées, approuvé le projet de convention à passer, à cet effet, entre la Ville et la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

6 - 121, rue d'Auxonne - Acquisition d'une emprise foncière bâtie

➤ décidé l'acquisition par la Ville sur la SCI Guyno - Cycles Degueurce - 121, rue d'Auxonne - 21000 Dijon, de l'emprise foncière bâtie cadastrée section CO n°38p, d'une superficie d'environ 51 m², moyennant la somme de 35 000 € .

7 - Logement à loyer modéré - 10, rue Joseph Tissot - Cession d'un ensemble immobilier à Orvitis

➤ décidé la cession par la Ville à Orvitis, d'un ensemble immobilier comprenant huit appartements dont deux occupés, situé 10, rue Joseph Tissot, cadastré section BN n°34, d'une surface habitable totale d'environ 331 m², moyennant le prix de 573 000 € .

8 - Logement à loyer modéré - 6, rue Charrue - Cession d'un ensemble immobilier à l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon

➤ décidé la cession par la Ville à l'Office Public de l'Habitat OPAC de Dijon, d'un ensemble immobilier occupé, comprenant un local à usage commercial d'une surface de 145 m² et trois appartements d'une surface habitable totale d'environ 177 m², situé 6, rue Charrue, cadastré section BP n°195, moyennant le prix de 500 000 € auquel s'ajoutent 16 000 € de commission d'agence, soit une somme totale de 516 000 €.

9 - Logement à loyer modéré - 16, rue Edme Verniquet - Cession d'une propriété bâtie à ICF Sud-Est Méditerranée

➤ décidé la cession par la Ville à ICF Sud-Est Méditerranée, d'une propriété bâtie libre d'occupation, située 16, rue Edme Verniquet, cadastrée section AP n° 182, d'une surface habitable d'environ 61 m², moyennant le prix de 200 000 € auquel s'ajoutent 10 000 € de commission d'agence, soit une somme totale de 210 000 €.

10 - Logement à loyer modéré - Foyer des Tulipes - 39 rue du Tire-Pesseau - Cession du site par promesse synallagmatique de vente à Villéo

➤ décidé la cession à Villéo d'un tènement foncier d'environ 2 600 m² situé 39, rue du Tire-Pesseau, cadastré section EK n°200p, sur lequel est édifié le Foyer des Tulipes, sollicité un contingent de réservation des logements à hauteur de 40 % du programme, convenu que la cession interviendra moyennant le montant de 2 000 000 €, compte tenu du contingent de réservation, en application des dispositions de l'article L.441-1 du Code de la Construction et de l'Habitation, approuvé le projet de promesse synallagmatique de vente, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la promesse de vente définitive, ainsi que la convention de réservation.

11 - Commune de Corcelles-les-Monts - Projet de Plan Local d'Urbanisme - Avis du Conseil Municipal

➤ émis un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté de la commune de Corcelles-les-Monts.

12 - Syndicat Intercommunal d'aménagement de la Tille, de la Norge et de l'Arnison - Représentation de la Ville

➤ désigné Madame Stéphanie Modde comme délégué titulaire et Monsieur Alain Marchand comme délégué suppléant de la Ville au comité du Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Tille, de la Norge et de l'Arnison (SITNA).

13 - Bourses municipales - Année universitaire 2010 - 2011 - Attribution

➤ décidé d'attribuer, au titre de l'année universitaire 2010-2011 : 14 bourses de 1 100 €, 37 bourses de 850 €, 42 bourses de 750 €, 107 bourses de 650 €, aux étudiants figurant sur la liste qui a été remise le jour du Conseil Municipal, et de prendre en compte l'assiduité des étudiants, ainsi que, conformément aux dispositions de l'article L.9 du code électoral, l'inscription sur les listes électorales des étudiants de nationalité française, qui sont de nature à conditionner le versement de

la bourse et peuvent conduire à ne pas respecter l'ordre initial de la liste intégrale des demandeurs, par élimination d'un candidat ne pouvant les justifier.

14 - Liaison NOrd – Raccordement du rejet du bassin de l'Ouche dans le réseau de la Ville

➤ donné son accord au raccordement du rejet du bassin de l'Ouche au réseau de la Ville, dans le cadre de la création de la Liaison NOrd entre la R.N. 274 et l'A 38, approuvé le projet de convention à passer entre la Ville et l'Etat, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

15 - Locaux propriété de la Ville 2 - 4 ter, rue Sadi Carnot - Mise à la disposition de l'Association Dijonnaise d'Entraide des Familles Ouvrières (ADEFO) - Reconduction - Nouvelle convention

➤ décidé de reconduire la mise à la disposition de l'Association Dijonnaise d'Entraide des Familles Ouvrières (ADEFO) de locaux propriété de la Ville 2 - 4 ter, rue Sadi Carnot, pour le fonctionnement du Centre d'Accueil et d'Orientation Unique, approuvé le projet de nouvelle convention à passer entre la Ville et l'association, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

16 - Locaux propriété de la Ville 4 ter, rue Sadi Carnot et 1 A, rue Louis Viardot - Mise à la disposition de la Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail (SDAT) - Reconduction - Nouvelle convention

➤ décidé la reconduction de la mise à la disposition de la Société Dijonnaise de l'Assistance par le Travail (SDAT) de locaux propriété de la Ville 1 A, rue Louis Viardot et 4 ter, rue Sadi Carnot, pour le fonctionnement de son antenne d'accueil médical et de son entreprise d'insertion, approuvé le projet de nouvelle convention à passer entre la Ville et l'association, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

17 - Travaux à réaliser au fort de la Motte Giron - Convention à passer entre la Ville et le lycée polyvalent des Marcs d'Or

➤ décidé de confier aux élèves du lycée polyvalent des Marcs d'Or la réalisation de travaux de restauration de maçonnerie et de taille de pierre sur le site du fort de la Motte Giron, dans les conditions proposées, approuvé le projet de convention à passer entre la Ville et l'établissement scolaire, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

18 - Bâtiments municipaux - Divers travaux d'aménagement - Demandes de permis de démolir et de construire

➤ autorisé Monsieur le Maire à déposer les demandes de permis de démolir et de construire correspondant à divers travaux d'aménagement à réaliser dans les bâtiments de la Ville.

19 - Dispositif d'aide au paiement de cotisations sportives - Attribution de subventions aux clubs

➤ décidé l'octroi de subventions aux associations sportives associées à la mise en œuvre du dispositif d'aide au paiement de cotisations sportives, selon les modalités proposées.

20 - Centre de formation du Dijon Football Côte d'Or - Stade des Poussots - Aménagement d'un terrain en gazon synthétique - Définition du programme et de l'enveloppe financière prévisionnelle - Désignation du maître d'œuvre - Demandes de subventions

➤ adopté le programme d'aménagement d'un terrain en gazon synthétique au stade des Poussots, arrêté le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 550 000 € TTC, décidé de confier sa maîtrise d'œuvre aux services techniques municipaux et sollicité les subventions susceptibles d'être obtenues pour son financement.

21 - Mise à disposition de la ferme Creuse - Convention passée entre la Ville et le Cercle Laïque Dijonnais - Avenant n°1

➤ décidé de proroger par avenant la convention de mise à la disposition du Cercle Laïque Dijonnais de la ferme Creuse jusqu'à la prise d'effet de la nouvelle convention d'objectifs et de moyens à passer entre les parties, au plus tard le 31 mai 2011, approuvé le projet d'avenant n° 1, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant définitif.

22 - « Dijon vu par... » - Edition 2011 - Choix des artistes - Contrats à passer entre la Ville et les artistes pour la réalisation de l'exposition et pour le dépôt des tirages des oeuvres et d'un cd-rom à la Bibliothèque municipale - Tarifs des cartes postales et du catalogue

➤ décidé la participation de Messieurs Frédéric Gagné et Aurélien Benoist à l'édition 2011 de l'exposition « Dijon vu par... », approuvé le projet de contrat à passer entre la Ville et les deux artistes pour la réalisation de l'exposition, ainsi que le projet de contrat de cession des tirages des oeuvres et du cd-rom et de leur dépôt à la Bibliothèque municipale à signer avec chaque artiste, annexés au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer les contrats définitifs, décidé l'accès gratuit du public à l'exposition et fixé les tarifs des cartes postales de l'exposition à 0,30 € l'unité et du catalogue à 5 € l'unité.

23 - Musée des Beaux-Arts - Musées de la vie bourguignonne et d'art sacré - Exposition Jean Bertholle - Tarifs

➤ décidé les tarifs d'accès à l'exposition rétrospective organisée par la Ville sur Jean Bertholle, pour la partie proposée au Musée des Beaux-Arts.

24 - Conception et installation d'enseignes - Restauration d'immeubles ou de lieux anciens - Octroi de prix et de primes

➤ décidé l'attribution des prix et des primes proposés au bénéfice des personnes qui ont consenti un effort dans la conception et l'installation d'enseignes au droit de leur commerce et des propriétaires ou locataires qui ont contribué à l'embellissement de la ville par la restauration de façades, de devantures de magasins ou de lieux anciens.

25 - Association « Charte européenne des abbayes et sites cisterciens » - Adhésion de la Ville

➤ décidé l'adhésion de la Ville, au bénéfice des Musées de la vie bourguignonne et d'art sacré, pour l'année 2011 et les années suivantes, à l'association « charte européenne des abbayes et sites cisterciens ».

26 - Société des Amis des Musées de Dijon - Convention - Avenant n° 1

➤ décidé d'étendre, au bénéfice des membres de la Société des Musées de Dijon, la gratuité de visites de musées, et de mettre à la disposition de cette dernière des exemplaires des catalogues d'expositions temporaires et autres publications, dans les conditions proposées, approuvé le projet d'avenant n° 1 à la convention passée entre les parties, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant définitif.

27 - Musées - Acquisitions et restaurations d'œuvres - Demandes de subventions

➤ décidé l'acquisition par la Ville, au bénéfice du Musée archéologique, d'un ensemble de mobilier archéologique et au bénéfice du Musée de la vie bourguignonne, d'une affiche Terrot, d'engager les restaurations proposées par ce dernier et sollicité les subventions susceptibles d'être accordées pour ces opérations.

28 - Dépôt d'œuvre - Musée archéologique : dépôt d'une épée ; convention à passer entre la Ville et l'Etat

➤ donné son accord au dépôt, par l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles, service régional de l'archéologie) au bénéfice du Musée archéologique, d'une épée et de son fourreau, en provenance de la commune de Neuilly-lès-Dijon, approuvé le projet de convention à passer avec l'Etat (service régional de l'archéologie), annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

29 - Partenariats culturels - Exposition « Espaces inventés » : Musée des Beaux-Arts - Ecole Nationale supérieure d'Art de Dijon - Festival « A pas contés » : Muséum-Jardin des Sciences - Association Bourguignonne Culturelle - Projet « Nature Dans Ta Ville » : Muséum - Jardin des Sciences - Association Arborescence - Conventions

➤ décidé la passation de conventions de partenariat entre la Ville, l'Ecole Nationale Supérieure d'Art de Dijon pour l'exposition « Espaces inventés », l'Association Bourguignonne Culturelle pour son festival international « A pas contés » et l'association Arborescence, pour son projet « Nature Dans Ta Ville », approuvé les projets de conventions à passer avec ces associations, annexés au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions définitives.

30 - Association Ombra di Peter - Festival Italiart - Subvention de la Ville

➤ décidé l'octroi d'une subvention de 8 000 € à l'association Ombra di Peter pour l'organisation à Dijon de son festival Italiart durant le mois de mars 2011, à laquelle viendront s'ajouter diverses prestations (réception ; mise à disposition partielle des halles).

31 - Accueil de jeunes de la maison de quartier de la Fontaine d'Ouche - Modalités d'organisation - Convention à passer entre la Ville et l'Etat

➤ approuvé le projet de convention à passer entre la Ville et l'État, pour définir les modalités d'organisation de l'accueil de jeunes de la maison de quartier de la Fontaine d'Ouche et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

32 - Résidences d'hébergement pour personnes âgées de la Ville - Reconstruction et rénovation - Recours à la procédure du bail emphytéotique administratif

➤ décidé de recourir à la procédure du bail emphytéotique administratif pour la conception, la construction et le financement des résidences d'hébergement pour personnes âgées " Les bégonias » et " Les marguerites".

33 - Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais - Convention partenariale à passer entre la Ville et le Groupement d'Intérêt Public : année 2011 - 2014 - Charte des points relais : approbation

➤ donné son accord à la reconduction du partenariat entre la Ville et le GIP Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais, pour la période 2011-2014, approuvé le projet de nouvelle convention à passer entre les parties ainsi que la charte des points relais de la Maison de l'Emploi et de la Formation du bassin dijonnais, annexés au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à les signer.

34 - Gestion de la dette - Création et gestion par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise d'un outil informatique dédié au bénéfice de la Ville

➤ donné son accord à la création et à la gestion, par la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, d'un outil informatique de gestion de la dette au bénéfice de la Ville, approuvé le projet de convention à passer entre les parties, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

35 - Régisseurs municipaux mis en débet - Décharge de responsabilité et remise gracieuse - Avis du Conseil Municipal

➤ donné un avis de principe favorable aux demandes de décharge de responsabilité et de remise gracieuse qui seront formulées par les régisseurs municipaux qui seront mis en débet, en 2011, lorsque le montant du vol n'excédera pas 400 €.

36 - Acquisition de matériels informatiques, des logiciels et prestations associés pour les postes de travail, les périphériques et les équipements centraux - Constitution d'un groupement de commande entre la Ville, la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon, le Centre Communal d'Action Sociale et les régies personnalisées de La Vapeur et de l'Opéra Dijon

➤ décidé la constitution d'un groupement de commandes pour l'acquisition de matériels informatiques, des logiciels et prestations associés pour les postes de travail, les périphériques et les équipements centraux, dans les conditions proposées, que ce groupement de commandes sera constitué de la Ville, de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon, du Centre Communal d'Action Sociale et des régies personnalisées de La Vapeur et de l'Opéra Dijon ainsi que des éventuelles communes de l'agglomération intéressées, désigné la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon en tant que coordonnateur du groupement de commandes et donné son accord pour que sa commission d'appel d'offres attribue les marchés, approuvé le projet de convention à passer entre les entités du groupement, annexé au rapport, et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

37 - Mutuelle Nationale Territoriale - Participation de la Ville

➤ décidé la participation de la Ville au financement des cotisations de ses agents adhérents de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), au titre du risque "santé", à compter du 1er février 2011, à hauteur de 25% du montant de la cotisation versée par les adhérents, soit 20% du montant de la cotisation totale.

38 - Compte rendu

➤ pris acte des décisions prises par Monsieur le Maire, par délégation de l'Assemblée, dans les matières énumérées à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, dans les conditions suivantes :

- tarifs et droits divers : 15,
- conversions de concessions de tombes : 3,
- rétrocession de concession de tombe : 1,
- arrêtés d'alignements : 3,
- conventions et avenants à conventions : 27,
- règlements de frais et d'honoraires d'avocats et d'huissiers de justice : 7,
- actions en justice : 4.